

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE BETHEMONT-LA-FORET

Département du Val d'Oise

Arrondissement de Pontoise

Canton de Domont

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°: 029-2021

Du : 22 juin 2021

Nombre de Conseillers :
en exercices : 11
présents : 9
votants : 9

Date de la convocation :
18 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux juin, à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Didier Dagonet, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Didier Dagonet, Maire,
Madame Isabelle Oger, Adjointe au Maire,
Messieurs Thierry Vincent, Michel Monteiro, Adjoints au Maire,
Mesdames Béatrice Brun, Malvina Boquet, Sophie Papon, Conseillères municipales,
Messieurs Bernard Gourdy, Jean-Baptiste Rouault, Conseillers municipaux.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Madame Morgane Auger, Conseillère municipale,
Monsieur Patrice Glandières, Conseiller municipal,

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Malvina Boquet, Conseillère municipale,

ASSISTAIT EGALEMENT A LA REUNION :

Madame Laurence Guérault, Secrétaire de Mairie

OBJET : Actualisation des tarifs pour la fête communale

Sur le rapport de Monsieur Thierry Vincent, Adjoint au Maire

Le Conseil Municipal,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, la nécessité de déterminer pour l'année 2021 les nouveaux tarifs de la fête communale,

Considérant, l'absence d'observation,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Résultats des votes	Pour	Contre	Abstention
Nombre de voix	9	-	-

Fixe les tarifs de la fête communale 2021, comme tels :

- PONEY :	2.00€
- PART DE PATISSERIE MAISON	1.00€
- CREPE NATURE OU SUCRE	1.50€
- CREPE NUTELLA OU CONFITURE	2.00 €
- JEUX :	0.50 €
- TOMBOLA OU JEU DES PRENOMS	2.00€
- BOISSON NON ALCOOLISEE EN CANETTE (0.33 cl)	2.00€
- VERRE DE CIDRE	1.50€
- EAU 1.5 L	1.50€
- EAU 0.50cl	0.50€
- CAFE	0.50€
- BIERE AU VERRE 25cl	2.50€
- BIERE EN BOUTEILLE	3.00€
- KIR	2.50€
- VERRE DE LA FETE COMMUNALE (consigne)	1.00€

Samedi :

- VERRE DE VIN BLANC, ROSE, ROUGE 20cl	2.50€
- CARAFE 50cl DE VIN BLANC, ROSE, ROUGE :	4.00€
- CARAFE 75cl DE VIN BLANC, ROSE, ROUGE :	5.50€
- CARAFE 1 LITRE DE VIN BLANC, ROSE, ROUGE :	7.00€
- BARQUETTE DE FRITES	2.50€
- GRILLADE AU CHOIX+ FRITES	6.00€
- SANDWICH MERGUEZ OU CHIPOLATAS	2.50€
- GRILLADE AU CHOIX + FRITES+ DESSERT	7.00€
- BAGUETTE	1.50€

Dimanche :

- VERRE DE CIDRE	1.50€
- VERRE DE VIN BLANC, ROSE, ROUGE 20cl	2.50€
- CARAFE 50cl DE VIN BLANC, ROSE, ROUGE :	4.00€
- CARAFE 75cl DE VIN BLANC, ROSE, ROUGE :	5.50€
- CARAFE 1 LITRE DE VIN BLANC, ROSE, ROUGE :	7.00€
- REPAS COMPLET DU DIMANCHE MIDI : ADULTE	17.00€
Un apéritif, une entrée, un plat, fromage, un verre de vin au choix ou une boisson non alcoolisée, café ou thé.	
- REPAS COMPLET DU DIMANCHE MIDI : ENFANTS (- 11 ans)	6.00€
ENFANTS (11ans à 16 ans)	12.00€
Entrée, plat, fromage, dessert et une boisson non alcoolisée	

Dit, que les recettes seront imputées à l'article 70 63

Dit, que le présent acte est susceptible d'un recours qui devra être formé dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise (la Cour Administrative d'appel compétente étant celle de Versailles) (Art. R 421.1 à 5 du Code de Justice Administrative).

Pour extrait conforme au registre

Fait à Béthemont-la-Forêt, le 22 juin 2021

Didier DAGONET

Maire de Béthemont-la-Forêt



Envoyé en préfecture le 28/06/2021

Reçu en préfecture le 28/06/2021

Affiché le



ID : 095-219500618-20210628-D02918062021-DE